

AVON-FONTAINEBLEAU



Résidence du Cèdre

Les Jardins d'Arcadie

CONSULTIS PATRIMOINE



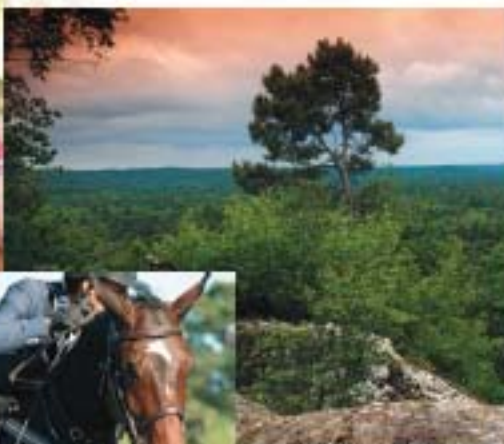
27 avenue de l'Opéra - 75001 Paris - Tél. : 01 43 43 60 66

E-mail : franck.bleines@consultis-patrimoine.com



LE PAYS DE

FONTAINEBLEAU



Forêt de Fontainebleau

FONTAINEBLEAU une ville où il fait bon vivre...

Protégée par sa forêt qui l'entoure, elle a, depuis des siècles, tout à offrir : une multitude de loisirs sportifs aussi bien que culturels.

Ville royale, avec son patrimoine historique, son château, ses places et son somptueux théâtre, elle est un lieu de visite et d'enrichissement culturel. Avec sa forêt et son parc, elle est la destination rêvée des promeneurs, randonneurs et amateurs d'escalade.

Avec son magnifique site du « Grand Parquet » et son hippodrome, elle est devenue « capitale du cheval » et accueille des manifestations très renommées dans le milieu équestre.

Source : Mairie de Fontainebleau, www.fontainebleau.fr



LA VILLE D'AVON

à 2 km du centre de Fontainebleau...

Située à 70 km de Paris, blottie comme Fontainebleau au cœur de la forêt domaniale, la ville d'Avon, autrefois commune rurale a connu entre les années 60 et 90 une expansion similaire à celle de nombreuses communes d'Ile-de-France.

La croissance de sa population, la présence de l'armée avec l'OTAN, puis l'installation d'écoles supérieures et de sièges d'entreprises ont entraîné l'accroissement du parc immobilier, l'amélioration des transports, la construction d'équipements scolaires et sportifs.

Le tissu urbain limité par la forêt, s'est surtout développé sur l'ancien espace maraîcher ou les parcs d'anciennes propriétés.

Aujourd'hui, la ville compte 15 000 habitants. Elle fait désormais partie de la communauté de communes du pays de Fontainebleau.

Source : Mairie de Fontainebleau, www.fontainebleau.fr



Parc du château



Château de Fontainebleau

UN CONCEPT NOVATEUR POUR UNE CLIENTÈLE EXIGEANTE



Résidence livrée de Site du milieu promoteur (gestionnaire)



UNE RÉSIDENCE SERVICES spécialement adaptée aux besoins des seniors

Des appartements meublés et équipés, du studio au T2 :

- Studios de 28 m² en moyenne
- T1 bis de 32 m² en moyenne
- T2 de 41 m² en moyenne

Des espaces collectifs aménagés avec soin et climatisés, dédiés à l'exploitation de la résidence services :

- Salons, restaurant
- Bibliothèque et médiathèque, espace animation, espace beauté, locaux administratifs, accueil
- Jardins paysagés et espaces verts entretenus toute l'année



DES APPARTEMENTS FONCTIONNELS

Une offre de services proposée à la carte :

- Service à la personne
- Service de restauration 365 jours par an
- Des professionnels présents 7 jours sur 7, 24 / 24 h
- Animations régulières (ateliers thématiques, spectacles, sorties...)

Source : gestionnaire

Des appartements aménagés pour le plus grand confort des futurs résidents :

- Une salle d'eau adaptée aux personnes à mobilité réduite avec douche à l'italienne
- Une cuisine ouverte équipée
- Des volets roulants électriques
- Quelques appartements disposent d'un balcon, une terrasse ou un jardin

Source : promoteur

Photo de référence de Site du milieu



Exemple de disposition d'un T2

La résidence côté rue